

**DIAMANTS EN PROVENANCE
DE ZONES DE CONFLIT**

**Les joailliers laissent les consommateurs
dans l'ignorance**

Index AI : POL 30/038/2004

ÉFAI

**Embargo : lundi 18 octobre 2004
(00 h 01 TU)**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une enquête rendue publique ce lundi 18 octobre 2004 révèle que près de deux ans après l'engagement pris par les industriels du diamant de se conformer à un système d'autorégulation visant à empêcher le commerce des diamants provenant de zones de conflit, les détaillants des États-Unis et du Royaume-Uni ne respectent toujours pas cette promesse.

Selon l'enquête, qui portait sur les principales sociétés et points de vente de diamants aux États-Unis et au Royaume-Uni, moins d'une société sur cinq ayant accepté de répondre par écrit et de s'expliquer sur la politique adoptée par leur firme sur la question des diamants de guerre et moins de la moitié des détaillants en joaillerie rencontrés dans les points de vente étaient en mesure de donner au consommateur une garantie sérieuse prouvant que leurs diamants ne provenaient pas de zones de conflit.

Les résultats, publiés dans le cadre d'une enquête plus générale, montrent que l'industrie du diamant n'a pas réussi à mettre en place le système d'autorégulation élaboré en janvier 2003. Selon les engagements pris par les industriels du diamant, ceux-ci devaient donner des garanties écrites et mettre en œuvre un code de conduite, destiné à soutenir le système international de certification prévu par le processus de Kimberley visant à bloquer le commerce de diamants en provenance des zones de conflit.

« L'absence persistante de surveillance systématique dans l'industrie du diamant laisse à penser que les industriels ne prennent pas la question suffisamment au sérieux, a déclaré Alessandra Masci d'Amnesty International. Le commerce des diamants en provenance de zones de conflit est au cœur de quelques-unes des guerres les plus sanglantes et les plus longues de l'Afrique. Ce sont les diamants qui ont alimenté les conflits en Angola, en

République démocratique du Congo, au Libéria et en Sierra Leone, détruisant les nations et coûtant la vie à des millions de personnes. »

Amnesty International et *Global Witness*, une ONG britannique, ont interpellé par écrit 85 détaillants en joaillerie de firmes prestigieuses ; des militants d'Amnesty International se sont par ailleurs rendus dans 579 points de vente aux États-Unis et au Royaume-Uni. Parmi leurs principales observations, présentées au Congrès mondial du diamant qui se déroule à New York cette semaine, on peut citer :

- en dépit de l'engagement des industriels du secteur à informer leur personnel de la politique adoptée par l'entreprise sur la question des diamants de guerre, les employés n'étaient au courant de la politique de leur société en la matière que dans 42% des points de vente ;
- sur les 85 sociétés interpellées par écrit sur leur politique, 48 (56%) n'ont pas répondu. Parmi elles figuraient des noms tels qu'Asprey, Theo Fennell et Debenhams au Royaume-Uni et Costco Whole Sale Corporation, T. J. Maxx et Kmart aux États-Unis ;
- 32 des 37 sociétés ayant répondu (86%) mettent en pratique le système de certification prévu et ont pour politique d'éviter les diamants provenant de zones de conflit. Toutefois, 30 sociétés parmi celles qui ont répondu (81%) n'ont pas fourni de détails sur la façon dont elles mettaient en œuvre et vérifiaient les garanties prévues ;
- le Conseil mondial du diamant, organisme responsable de la coordination des efforts des industriels pour enrayer le problème des diamants en provenance de zones de conflit, est toujours loin de contrôler la mise en application du système d'autorégulation au niveau mondial.

Les résultats rendus publics ce jour s'inscrivent dans le cadre d'une enquête plus vaste pour laquelle ont été contactés plus de 800 détaillants et fournisseurs en Allemagne, en Australie, en Belgique, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Suisse. Cinquante-deux seulement ont répondu à ce jour et donné des informations sur leur politique.

« Les bijoutiers constituent la façade publique de l'industrie diamantaire. Ils ont la responsabilité de se tenir au respect des

nomes de certification et de demander que leurs fournisseurs le fassent aussi, a déclaré Corinna Gilfillan de Global Witness. Le Conseil mondial du diamant et d'autres organismes clés de l'industrie doivent élaborer une norme commune visant à vérifier la conformité aux règles établies. Nous espérons que les organisations de commerce suivront en cela l'exemple des Jewelers of America qui ont décidé récemment de contrôler les membres de leur organisation. »

Global Witness et Amnesty International appellent les gouvernements parties au processus de Kimberley à veiller à ce que l'industrie du diamant applique pleinement le code de conduite élaboré. Le processus de Kimberley doit exiger des gouvernements participant qu'ils mettent en place des procédures rigoureuses d'audit et d'inspection des sociétés visant à s'assurer que la procédure d'autorégulation fonctionne, que des diamants n'alimentent pas de conflits et n'encouragent pas d'atteintes aux droits humains et les engageant à présenter un rapport sur les progrès réalisés en 2005. ●

Pour plus de précisions, vous pouvez consulter le texte intégral de l'enquête intitulé [Results of Global Witness and AI Survey](#) (index AI : POL 34/008/2004) sur le site d'Amnesty International, ou bien encore vous référer à l'adresse <http://www.globalwitness.org>.

Pour plus d'information ou pour obtenir une interview, contacter :
- Amnesty International au +44 207 413 5566 ;
- Global Witness au +12022886111 ou au +442075616397.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>